



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 21 JUIN 2017**

Nombre de membres du conseil de communauté :	44	en exercice : 44	présents : 38
Nombre de membres ayant donné procuration :	4	excusés : 2	
Date de la convocation :	15 Juin 2017		

L'an deux mille dix-sept, le mercredi vingt et un juin à dix-neuf heures, le conseil de communauté de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle Polyvalente Rue de Dahlenheim à KIRCHHEIM, sous la présidence de Monsieur Daniel ACKER.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE,

1° - DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE. L'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable par renvoi de l'article L 5211-1 du même code, précise que dans les séances au cours desquelles le compte administratif est débattu, l'assemblée délibérante élit son président. Ainsi, le conseil de communauté a désigné comme président de séance :

- **Pour le vote des comptes administratifs :**
Madame Michèle ESCHLIMANN – Deuxième Vice-Président de la Communauté de Communes
- **Pour les autres points inscrits à l'ordre du jour :**
Monsieur Daniel ACKER – Président de la communauté de communes

2° - DECISIONS PRISES PAR DELEGATION. Le conseil de communauté prend acte des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre de sa délégation :

LOUAGE DE CHOSES :

Hôtel d'entreprises – cellule n° 5 – à compter du 1^{er} juillet 2017
Locataire : Atelier TRID3NT – Activité déclarée sur le site : Activité de design.
Coordonnées du gérant : M. Jean Marc CARTA - WASSELONNE
Superficie de la cellule : Atelier 87,61 m² - Mezzanine 28,32 m² - Bureau, sanitaire et vestiaires : 28,32 m²
Redevance d'occupation précaire mensuelle de 567,61 € HT / 681,13 € TTC

ACCEPTATION DE REGLEMENT SUITE SINISTRE :

Remboursement KAYSER ASSURANCES suite sinistre Cercle Saint Laurent lors de la manifestation sportive du 21 et 22 janvier 2017 au complexe multisports : 1 430 €

3° - BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016 ET AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT D'EXPLOITATION.

Les comptes administratifs ont été présentés par les présidents des communautés de communes avant la fusion qui se sont retirés de la séance pour le vote, puis Mme ESCHLIMANN ayant été désigné comme président de séance (pt n° 1) a soumis les comptes au vote (comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes). Les données seront reprises aux budgets de l'exercice 2017.

Le conseil de communauté, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2016 qui se présentent comme suit :

.../...

ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU VIGNOLE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	2 092 304,18 €	Recettes :	1 631 162,13 €
Dépenses :	1 839 726,63 €	Dépenses :	1 403 759,85 €
Excédent :	252 577,55 €	Excédent :	227 402,28 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 479 979,83 €			

REPORTS :

Recettes :	325 000,00 €
Dépenses :	455 630,00 €
Déficit	130 630,00 €

ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE LA MOSSIG

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	3 593 699,54 €	Recettes :	3 412 205,85 €
Dépenses :	2 495 682,88 €	Dépenses :	3 956 698,94 €
Excédent :	1 098 016,66 €	Déficit :	544 493,09 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 553 523,57 €			

REPORTS :

Recettes :	226 398,34 €
Dépenses :	856 311,81 €
Déficit	629 913,47 €

DECIDE d'affecter définitivement le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Affectation obligatoire 1068	1 077 634,28 €
Affectation libre 1068	272 959,93 €
Total	1 350 594,21 €

4° - BUDGETS ANNEXES – ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2016.

ENFANCE / JEUNESSE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	630 941,31 €	Recettes :	29 305,40 €
Dépenses :	567 773,97 €	Dépenses :	57 604,23 €
Excédent :	63 167,34 €	Déficit :	28 298,83 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 34 868,51 €			

REPORTS :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €
Déficit	0,00 €

.../...

DECIDE d'affecter définitivement le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Excédent de fonctionnement :	63 167,34 €
Déficit d'investissement	28 298,83 €
Affectation au compte 1068	28 298,83 €
Report 002 Excédent de fonctionnement reporté	34 868,51 €

ATELIER RELAIS.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	42 615,05 €	Recettes :	32 417,77 €
Dépenses :	41 598,43 €	Dépenses :	26 218,20 €
Excédent :	1 016,62 €	Excédent:	6 199,57 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 7 216,19 €			

REPORTS :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €
Déficit	0,00 €

HOTEL D'ENTREPRISES.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	171 594,43 €	Recettes :	71 489,95 €
Dépenses :	63 679,57 €	Dépenses :	59 011,20 €
Excédent :	107 914,86 €	Excédent :	12 478,75 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 120 393,61 €			

REPORTS :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €
Déficit	0,00 €

ZONE DU RIED.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	599 914,00 €	Recettes :	773 000,00 €
Dépenses :	517 881,92 €	Dépenses :	852 161,17 €
Excédent :	82 032,08 €	Déficit :	79 161,17 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 2 870,91 €			

REPORTS :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €
Déficit	0,00 €

.../...

ORDURES MENAGERES ET DECHETS ASSIMILES.**ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU VIGNOLE**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	785 386,00 €	Recettes :	NEANT
Dépenses :	785 383,00 €	Dépenses :	NEANT
Excédent :	3,00 €	Excédent :	0,00 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 3,00 €			

REPORTS :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €
Déficit	0,00 €

ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE LA MOSSIG

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	959 075,45 €	Recettes :	NEANT
Dépenses :	938 187,37 €	Dépenses :	NEANT
Excédent :	20 888,08 €	Excédent :	0,00 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 20 888,08 €			

REPORTS :

Recettes :	0,00 €
Dépenses :	0,00 €
Excédent	0,00 €

5° - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 PRESENTES PAR LE RECEVEUR.

(Communauté de Communes de la Porte du Vignoble et Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig)

Le conseil de communauté adopte les comptes de gestion (budget principal et budgets annexes) de l'exercice 2016 présentés par le receveur

6° - VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017 A L'ASSOCIATION TOURISTIQUE « LA SUISSE D'ALSACE ».

Le conseil de communauté décide de verser le solde de la subvention de fonctionnement, pour un montant de 82 100 €

7° - ALLOCATION DE SUBVENTION A LA CRECHE PARENTALE « LA TOUPIE » A MARLENHEIM.

Le conseil de communauté décide de verser une subvention de 9 200 €, à la crèche parentale La Toupie à Marlenheim qui bénéficie pour son fonctionnement d'une subvention annuelle de 4 600 €. La subvention versée correspond aux années 2016 et 2017.

.../...

8° - MISE EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DE LA GESTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE – PRINCIPE DE MISE EN DELEGATION / ADOPTION DU RAPPORT ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DSP.

La délégation de service public actuellement en place arrive à échéance le 31 Août 2018. Le conseil de communauté approuve le rapport présentant les caractéristiques des prestations à réaliser par le futur délégataire et décide de mettre en place une délégation de service public pour la gestion des accueils périscolaires du territoire pour une durée de 5 ans, à savoir du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2023 en retenant comme mode de gestion, l'affermage.

Le conseil de communauté a également composé la commission de délégation de service public, telle que prévue à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

9° - HALTE -GARDERIE BOUT D'CHOU A WASSELONNE – CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL D'ANIMATION TITULAIRE.

En raison de la modification des horaires d'ouverture de la halte-garderie et au vu des inscriptions en augmentation à compter de la rentrée scolaire 2017, le conseil de communauté décide de créer un poste d'agent territorial d'animation titulaire à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2017 ;

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre membre ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Wasselonne le 13 Juillet 2017



Le Président,

D'ACKER